

Vivre en Société

Echo à « ne nous fâchons pas » de Mme Jeanine Bruzzone.

Que peut-on faire pour ne pas se fâcher lorsque l'on est incommodé par les activités de notre entourage ? Voilà une bonne question ! elle mérite réflexion et attention.

L'idéal est bien sûr d'éradiquer le mal à sa source. Est-ce utopique ? Peut être un peu, mais il y a sans doute moyen d'améliorer beaucoup de situations. Par exemple avoir toujours présent à l'esprit « qu'il ne faut jamais faire à autrui ce que l'on ne voudrait pas qu'on nous fasse ». Cette phrase est sans doute, à mon avis, la clé du problème et de presque tous les problèmes liés aux individus sur cette terre. On peut aussi parler de « Justice » qui est à mon sens le concept le plus apte à déterminer nos attitudes et nos actes sinon nos pensées. La justice dont l'emblème est la balance, cet instrument de mesure simple et si pratique connu de tout le monde et qui, mentalement utilisé, permet de se placer sur un plateau et de placer autrui sur l'autre il n'y a plus qu'à déposer les arguments de l'un et de l'autre pour ensuite apprécier de quel côté penche la balance ; et pour être sûr que la pesée est juste, il suffit d'intervenir les plateaux ! Encore faut-il être capable de se mettre à la place d'autrui ! C'est peut-être là que le bât blesse. Il est ainsi possible de peser les effets de nos paroles, de nos actes et réfléchir aux réactions, aux perceptions de ceux qui nous entourent à condition de ne pas les ignorer et de ne pas se croire seul sur terre !

Je ne parlerai pas de « bien » ou de « mal », ce concept étant éminemment relatif, puisqu'il est quasi impossible de définir le zéro, donc de pouvoir effectuer une mesure quelconque, d'ailleurs il est bien connu que ce qui est bien pour les uns peut être mal pour les autres et vice versa.

Il reste comme vous le dites, l'appel à la conscience. C'est le fruit d'une éducation, donc d'une contrainte qui, hélas, n'est pas acceptée par tous en ces temps où l'on parle de droit et de liberté mais pratiquement plus de « devoir ».

Faut-il baisser les bras ? certes pas ! c'est déjà un progrès de poser l'énoncé du problème qui comporte sans doute de multiples solutions. A chacun de faire l'effort nécessaire dans ses pensées et ses actes. Mais puisque c'est le moment des vœux, souhaitons à tous de vivre en paix et dans la sérénité, à l'abri de tout égoïsme. Vous avez raison, Madame, nous sommes bien ici, essayons d'être mieux encore !

Georges DETTWILLER

Soliloque d'un certain automobiliste

Qu'est-ce qu'il fabrique ? ce zigotto, va-t-il avancer ? C'est pénible d'être au volant à suivre un gars pareil, je suis parti il y a bien 5 minutes après avoir bu un coup au bistro... (tiens à ce sujet, qu'est-ce qu'il a pu râler le type dont je gênais la sortie avec ma voiture en stationnement, il faut bien stationner quelque part ! et puis le bistro se trouve juste à côté). Je disais donc que je suis parti il y a maintenant 8 minutes et si ça continue, je vais arriver en retard...

Ah ! un petit bout de ligne droite ;.. je fonce, je double... attention le virage... un gars en face, juste le temps de rabattre... c'est passé, bon je file... Encore un gars en face et un vélo devant moi, tant pis, je double... (qu'est-ce qu'ils foutent sur la route avec leurs vélos, c'est pas possible, ça n'avance pas ces engins-là)... Encore un type devant avec sa bagnole allez, je le double sur les bandes formant terre-plein de carrefour, il y largement la place et puis il n'y a jamais de poulets ;

Allez bon je peux repartir en vitesse... 100... 110... bien sur il y a un peu de virages par ici, c'est à croire qu'ils on lâché l'âne pour faire le tracé de la route !

Allez ! voilà le patelin à travers, 50 qu'ils disent, pourquoi pas 30, n'ont qu'à faire attention les piétons... et puis garder leurs mômes à la maison.

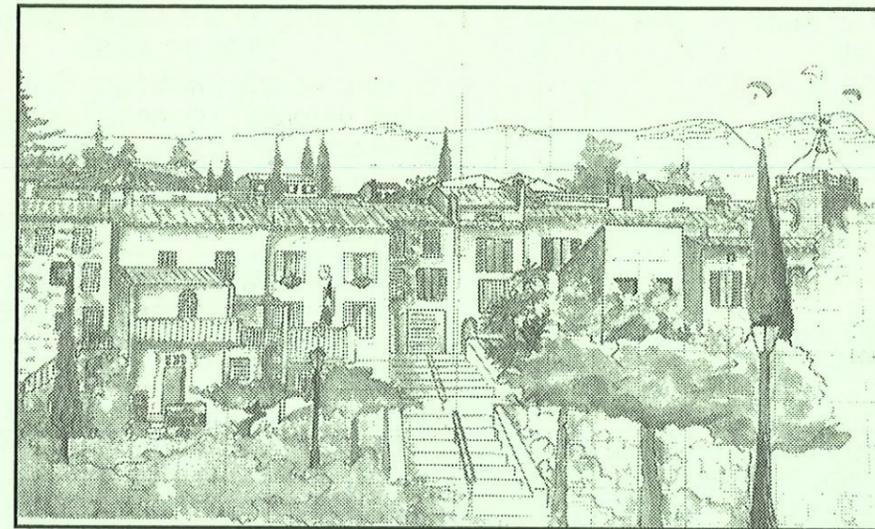
Ca y est, le pays est passé, allez le virage à la Prost, j'attaque... la maison à la sortie... qu'est-ce qu'elle fout là... j'arrive... un monsieur en sort, drôlement vêtu, comme un Arabe... tiens il a un drôle de truc sur la tête, une sorte d'auréole et à la main un grand trousseau de clefs.

Il vient vers moi, se présente : Saint-Pierre, je suis content de vous recevoir ; néanmoins, je suis au regret de ne pouvoir vous ouvrir les portes du Paradis sur le champs suite à votre conduite sur Terre, je parle de votre conduite au volant, vous êtes astreint à la peine de purgatoire suivante : Votre entrée au Paradis ne pourra se faire que lorsque vous serez arrivé à faire corriger la conduite d'une dizaine d'énergumènes de votre genre. Je vous renvoie sur Terre ! Eh bien ! ça va pas être de la tarte ! A ce moment je me suis réveillé, et depuis, je fais tout mon possible pour gagner le Paradis.

Un conducteur humoriste.

Jean MAZEYRAT

# Sainte-Anastasie



*Sainte-Anastasie vu par les siens et Art'Tasie*

**Bulletin  
Municipal**

**JANVIER  
2003  
n°152**

## Le mot du Maire

Ouvrir sa boîte aux lettres et y trouver son courrier, déposer sa poubelle pleine sur le trottoir et la retrouver vide. Il y a comme cela des petits miracles quotidiens auxquels on ne pense que lorsque... ils ne se réalisent pas.

Pourtant, le temps où une bonne gestion des déchets ménagers se limitait, pour la commune, à un simple ramassage est révolu.

Aujourd'hui, le respect de l'environnement et le poids financier des opérations qu'il implique font désormais de la collecte une obligation importante, complexe, exigeante et plutôt impopulaire.

Quant aux prévisions et aux montages financiers des technocrates et des politiciens spécialisés dans l'affaire, elles ne sont, hélas ! guère plus crédibles que les prévisions météorologiques.

De cet élixir bien dosé, nous retiendrons qu'en 2002, le coût des ordures ménagères a largement flambé, mais que cependant, **Loi oblige**, nous devons aller de l'avant, même à des coûts prohibitifs.

Néanmoins, il n'est pas possible d'ignorer notre propre responsabilité dans ce processus d'inflation galopante, car en effet :

-Le poids des déchets par habitant à Sainte-Anastasie est passé en 2002 de 490 à 520 kg.

-Le ramassage manuel des « monstres » s'est transformé en une véritable entreprise de déménagement.

-Les dépôts sauvages continuent à être un véritable fléau pour notre environnement.

En 2003, dans le cadre du syndicat intercommunal de l'Issole, nous devons encore faire des efforts **imposés par la législation en vigueur :**

-Poursuite de l'installation de colonnes de tri sélectif, devant la salle polyvalente et probablement aux Ferrages. Nous en attendons une réduction de la T.V.A. qui soulagera légèrement ce poste budgétaire toujours déficitaire.

-Mise en service d'une véritable déchetterie, de dépôt là encore sélectif, dans la zone artisanale de Forcalqueiret.

-Enfin, cette même année, nous poursuivrons le transfert de cette compétence « ordures ménagères » à l'établissement public de coopération intercommunale qui, ultérieurement, prélèvera lui-même la taxe ou la redevance.

Mais de cela, nous en reparlerons le moment venu.

Jean-Pierre MORIN

**ASSISTANTE SOCIALE**

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :

☎ 04.98.05.15.00

**ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE**

*Siège Social : 6 Route de Toulon 83136 Méounes les Montrieux*

Pour le Canton de La Roquebrussanne  
Madame Isabelle GARCIA  
Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu les  
Vendredis 31 JANVIER, 14 et 28 FEVRIER  
2003 en Mairie  
de 14 H. à 16 Heures.

**ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR**

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 6 FEVRIER 2003 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).  
Tél. : 04.94.92.27.08

**MAIRIE**

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

**Numéros utiles :**

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. Cuénot 1<sup>er</sup> Adjoint (Urbanisme) :  
04.94.69.64.45

-Mme Laurent 2<sup>ème</sup> Adjoint

(Action sociale) :

04.94.69.64.47

Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi,  
de 10 H à 12 H

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

**NOUVEAU**

Adresse e-mail : [s.anastasia@wanadoo.fr](mailto:s.anastasia@wanadoo.fr)

Site Internet : (en construction)

[www.sainte-anastasia-sur-issolle.fr](http://www.sainte-anastasia-sur-issolle.fr)

**BIBLIOBUS**

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia,  
Parking des Ferrages le :

MARDI 18 FEVRIER 2003  
de 14 H 00 à 15 H 00

**POLICE MUNICIPALE**

NUMERO de la Police Municipale :

**06.08.80.45.82**

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

**DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE**

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Samedi 6H à 12H et 13H30 à 16H  
Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

**INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

numéro d'appel : 0 810 757 757  
puis numéro donné par le répondeur

**FOURRIERE MUNICIPALE CONVENTIONNEE**

« IDENTITE CANINE » à Garéoult

☎ : 04.94.04.89.33

**RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES**

Prochain ramassage des « monstres » :

♦ Le LUNDI 24 FEVRIER 2003

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

**PHARMACIES DE GARDE**

Numéro du standard d'appel d'urgence :

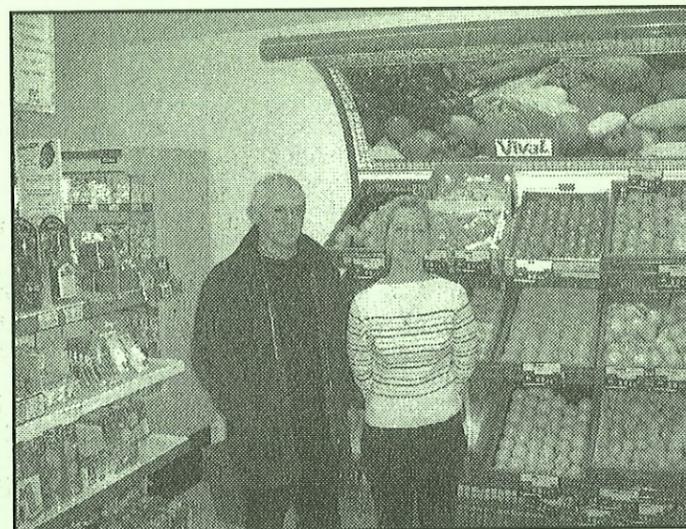
Standard : 04.94.07.08.08

**A.D.A.F.M.I.**

Association d'Aide à Domicile

Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).

Tél. : 04.94.69.44.86

**Une épicerie à Sainte-Anastasia****HORAIRES**

Du Lundi au Samedi :  
de 7 H 30 à 12 H 30 et de 16 H 00 à 19 H 00  
Dimanche : de 7 H 30 à 12 H 30

Tél. : 04.94.72.23.13

**Le Calendrier du mois**

- **Vendredi 31 Janvier 2003**  
-20 H 30 Ciné-conférence « Les Antilles »  
Salle Polyvalente
- **Samedi 1 Février 2003**  
-17 H 30 Cinéma « SPY 2 »  
Salle Polyvalente
- **Lundi 3 Février 2003**  
-20 H 30 Réunion des « Cavaliers de l'Issole »  
Ancienne Mairie
- **Samedi 15 Février 2003**  
-20 H 30 Cinéma  
Salle Polyvalente
- **Dimanche 16 Février 2003**  
14 H 30 Secours Populaire matinée récréative  
Salle Polyvalente
- **Vendredi 21 Février 2003**  
-18 H Assemblée Générale du Comité des Fêtes  
Ancienne Mairie
- **Samedi 22 Février 2003**  
-20 H 30 Loto du Comité des Fêtes  
Salle Polyvalente
- **Vendredi 28 Février 2003**  
-18 H Assemblée Générale du club ART'TASIE  
Salle Polyvalente
- **Samedi 1 Mars 2003**  
-20 H 30 Cinéma  
Salle Polyvalente

En reprenant le titre de Var Matin du 23 janvier 2003, nous pouvons dire avec Vincent Tivoli que l'ouverture d'une épicerie Rue Notre Dame constitue pour le village une véritable vitrine d'utilité publique.

En effet, Daniel et Monique ANNE, connus jusqu'alors pour la qualité de leur boulangerie sise Place St Just, viennent de se lancer dans une nouvelle aventure.

Avec le groupe VIVAL ils tiennent désormais enseigne juste devant la Mairie et nous leur souhaitons toute la réussite dont dépend aussi la vie du centre du village.

**Le Carnet de Ste-Anastasia****Naissances :**

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

-Elise ETIENNE, née le

20 décembre dernier,

-Bastien DEDIOS, né le 17 janvier.

Nous présentons toutes nos félicitations à leurs parents et grands-parents.

**Petites annonces**

• Vends poêle à pétrole, esthétique et très perfectionné, absolument neuf (dans son emballage). Valeur 1800 F. vendu 900 F. (137 €).  
☎ : 04.94.72.24.34

• A vendre :  
-Lit barreaux bois  
« Combel » : 50 €  
-Porte Bébé dorsal  
« Chicco » : 20 € état neuf  
-Lit parc « Britax » : 15 €  
Lot possible  
☎ : 04.94.72.29.45  
ou 06.07.71.25.34

## Les poètes de Sainte-Anastasia

### Le Mistral en Hiver

Mistral, vent du Midi, vent du soleil !  
Pleut-il ? On te réclame. On t'appelle et tu viens.  
Tu chasses les nuages de notre ciel  
Et le soleil arrive bel et bien...

Alors on te bénit mais tu n'es pas discret.  
Tu hurles à nos oreilles, tu fais claquer nos portes,  
Tu courbes nos arbustes au point de les briser  
Et tu nous refroidis, brr ! Peu t'importe...

Ne pourrais-tu, est-ce trop demander,  
Te transformer en brise, en caresse légère,  
En musique très douce en nos arbres bercés ?  
C'est trop te demander ? Tu ne pourrais...

Peut-être vaut-il mieux rester comme tu es :  
Violent, froid, puissant mais chasseur de nuages.  
Il fait si bon à la maison dans un fauteuil  
Devant un feu de bois écouter ton tapage  
Ou à travers les vitres se chauffer au soleil  
Tout en te regardant malmenner le paysage !

Jeannette CARRIERE

### Le dernier Noël d'un vieux chien

Il est seul, il a froid, perdu dans la broussaille,  
Il a suivi la piste, jusqu'au bout de ses forces,  
Il est si laid, si vieux, que toujours on le raille,  
Oubliant qu'il fut beau, admiré et véloce.

On l'a vu ce matin, en tête des « cadèu » (\*)  
A donner de la voix, à se meurtrir les pattes,  
Pour être le premier, et pour avoir l'orgueil,  
De débusquer la bête, tapie au fond des matras.

Le voici, maintenant, assommé de fatigue,  
Tout son corps lui fait mal, il gémit doucement,  
Il ne peut plus bouger, tout contre lui se ligue,  
La vieillesse et la faim, les morsures du vent.

Il est là, oublié, par ces hommes sans cœur,  
On l'a poussé à bout, pour sa dernière chasse,  
La caresse du maître, serait son seul bonheur,  
Mais il n'a plus la force, la vie en lui s'efface.

En bas dans la vallée, la cloche du village,  
Appelle les humains, pour la nuit de Noël,  
Femmes, enfants, vieillards, fidèles de tous âges,  
Célébrent le Messie, décoient son autel.

Nous aussi, les bons chiens, étions tous de la fête,  
On avait ce jour là, droit aux meilleurs morceaux,  
Nous faisons, enroulés, empreints de joie secrète,  
Près de la cheminée, les rêves les plus beaux.

### Espoir !

Cher petit enfant du Var  
Qu'est-ce que je vois dans ton regard ?  
Aurais-tu fait des cauchemars ?  
Pourquoi ce désespoir ?  
Tu habites pourtant  
Un beau Département  
Tu n'es pas content ?  
Beaucoup aimeraient vivre ici  
Mais, qu'est-ce que tu me dis ?  
Tu as perdu tes Parents ?  
Oh : Excuse-moi mon enfant !  
Je ne pouvais pas savoir  
Et je comprends ton désespoir  
Mais, tu vois, dans la vie,  
Il y a toujours de gros soucis.  
Et il te faudra trouver  
Quelqu'un pour te consoler...  
Veux-tu venir habiter  
Là où j'ai ma maison ?  
Tu sais, ce n'est pas une prison  
Tu y seras comme avec tes Parents  
Dis-moi, serais-tu content ?  
Cher petit enfant  
Réponds-moi « oui maman » !

Jeannine BRUZZONE

Les rêves les plus beaux, de mémoire de chien  
Jamais « faraud » n'aura, comme ce dernier soir,  
Revu dans sa pensée, tous ces repas anciens,  
Que seul, le réveillon, avait pu concevoir.

La neige le recouvre, plus un muscle ne bouge,  
Il s'endort doucement, il sait qu'il peut mourir,  
Il a beaucoup servi, de honte il n'est pas rouge,  
Il a beaucoup aimé, jusqu'au dernier soupir.

Jacques Paul TOURNON

(\*) prononcer « cadueil » : jeune chien

### Poésie

*Les artistes sont toujours des gens exigeants et précis ; c'est bien là la première condition de leur talent.*

*Aussi Madame Jeannette Carrière voudra-t-elle bien nous excuser une nouvelle fois pour une « coquille » ayant, dans notre dernier bulletin, malencontreusement altéré sa poésie : « Il s'agit de l'expression provençale : « Pausa cacho-Fiò. » ce qui signifie : « Poser la bûche de Noël ».*

*Dans le bulletin il a été écrit : « Passa cacho-Fiò. » ce qui signifierait : « Passer la bûche de Noël. »*

*Il est impossible de laisser (passer !) cette inexactitude d'autant plus qu'après avoir consulté le dictionnaire provençal de notre grand poète Frédéric Mistral, nous ne pouvons prendre le risque pour ce grand homme, de le voir se retourner dans sa tombe.*

# Chronique municipale



### Compte-Rendu de la réunion du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) du 24 janvier 2003

Pour cette première réunion de l'année, Monsieur le Maire a tenu à être présent, car il s'agissait en quelque sorte d'un bilan présenté par la Présidente, Marie LAURENT, à tous les membres du C.C.A.S., à savoir :

-Récapitulation de toutes les questions traitées par le C.C.A.S., à commencer par la constitution des différents dossiers concernant l'aide sociale.

-Demandes d'A.P.A.

-Demandes de l'allocation compensatrice pour tierce personne

-Demandes d'une aide-ménagère (en cas de ressources très faibles)

-Demandes à la C.O.T.O.R.E.P.

de reclassement

de carte d'invalidité

de l'allocation pour adultes handicapés.

Viennent ensuite tous les autres domaines gérés par le C.C.A.S. :

-Subventions accordées pour aide aux séjours en colonies de vacances, centres aérés, classes de neige...

-Secours ponctuels lors de situations douloureuses :

-soit en faisant intervenir les associations caritatives, Secours Catholique, Varois vers les Autres, et surtout le Secours Populaire, qui est toujours présent sur la commune, en particulier en la personne de M. Jo FADDA, son Président, et qui peut intervenir immédiatement.

-soit par une mise en contact avec les assistantes sociales qui disposent de fonds spéciaux à cet effet.

-soit par l'attribution d'une aide en espèces, prise sur un budget spécial, le plus souvent pour l'achat de produits alimentaires, bouteilles de gaz, etc...

-Renseignements divers donnés suite à des demandes (dates et lieu de stages pour être nourrice agréée, recherche de logements, notices documentaires sur le village, sur les activités, les associations, les services publics etc...). Par téléphone, courrier, des contacts sont établis, des rendez-vous sont pris.

-Contestations avec les organismes qui sont contactés (C.P.A.M., Conseil Général, C.A.F., C.O.T.O.R.E.P...).

-Préparation du repas de Noël.

-Examen de tous les cas difficiles signalés par les membres du C.C.A.S. ou d'autres personnes.

-Mises en contact également avec les assistantes sociales, les services d'aide (ADAFMI, Entr'aide Sociale du Var, Aide et Service à Domicile).

### Questions diverses :

Monsieur le Maire prend ensuite la parole et souligne l'importance de la notion de « discrétion », absolument indispensable et tout à fait respectée par le C.C.A.S..

Il rappelle que tous les problèmes auxquels se heurtent les personnes en difficulté sont étudiés et trouvent une solution dans le cadre du C.C.A.S., qu'il s'agisse de personnes âgées, de jeunes, ou de personnes seules, voire de ménages en difficulté.

A ce propos, il met en garde contre les interventions diverses qui peuvent égarer les demandeurs, provoquer l'envoi de dossiers « en double » qui finalement, sont rejetés, et reviennent au C.C.A.S., causant ainsi un retard sensible dans la démarche.

La constitution de la Communauté de Val d'Issole, qui comprend toutes les communes du Canton, est ensuite évoquée, et il est précisé que, en ce qui concerne l'action sociale, les domaines suivants lui ont été confiés :

-Besoins concernant la petite enfance, en particulier la création de crèches.

Depuis de nombreuses années, la municipalité s'est penchée sur ce problème et tout récemment, a insisté pour que cette question soit très vite mise à l'ordre du jour par le bureau de la Communauté de Communes. Cette année 2003 est donc consacrée à l'étude de ce projet, très complexe, et à la réflexion quant à sa réalisation.

-La Mission locale est également confiée à la Communauté de Communes. C'est l'organisme, dont la compétence s'étend d'ailleurs sur plusieurs Communautés de Communes, qui gère les problèmes des jeunes en difficulté (formation, intégration sociale, accompagnement des jeunes dans de nombreux domaines).

La Présidente du C.C.A.S. siège au Conseil d'Administration de la Mission locale.

La Présidente, Marie LAURENT, rappelle qu'elle est présente en mairie pour recevoir toutes les demandes, tous les matins de 10 H à 12 H (sauf le mercredi) et, en cas d'impossibilité, à n'importe quel autre moment sur rendez-vous.

## TELETHON

### Au sujet d'Art'tasie et de quelques autres...

Lors de la présentation des vœux du Maire, le 5 janvier dernier, vous avez pu admirer une magnifique toile de 4 m x 3 m environ, représentant une vue du village depuis le parking des Ferrages.



Ce tableau, à la fois remarquable par sa qualité et impressionnant par ses dimensions, a été réalisé à l'occasion du Téléthon 2002 par les habitants du village.

Cette initiative est à mettre au crédit du club Art'tasie, de son Président Albert Etienne secondé magistralement par Mmes DETTWILLER et VANDEGINSTE et des membres de l'Association. Bravo et merci à tous, ainsi qu'aux différents responsables d'autres clubs associés à ce projet caritatif et artistique.

A cette occasion, nous remercions également Madame Rose-Marie Breton et M. Gilbert Christ pour leur contribution de coordinateur et le très beau reportage photographique pouvant être consulté à la Mairie.

Merci à TOUS.

### Encore les poubelles !

Après plus d'un an de discussions, de consultations et de tergiversations, nous croyons le problème réglé : le container placé à l'intersection des chemins de Trumian et de la Clappe avait été déplacé à la demande du propriétaire des lieux avec l'accord, semble-t-il, d'un certain nombre de voisins.

Déménager chemin de la Grande Vigne n'a pas soulevé de problèmes majeurs ! Hélas ! ce n'était qu'un bref répit ; mais qu'à cela ne tienne, nous recommencerons.

Le résultat de ces nouvelles palabres sont encore imprévisibles, même si nous pressentons un retour à la case départ.

Encore faudra-t-il définir le lieu précis où la poubelle sera installée, car nous avons bien compris, et vous aussi, que si chacun veut un container près de chez lui, il ne le veut ni devant son domicile, ni même à côté.

Une large majorité se dégage généralement pour une installation devant le voisin ou même encore «chez le voisin».

### Prévention des incendies



Alors que le mois de janvier s'achève, une visite de la commune nous montre que beaucoup de propriétés autour du village ne sont pas ou très mal débroussaillées.

Rappelons qu'au minimum une zone d'un rayon de 50 mètres autour de chaque construction doit être systématiquement débroussaillée et entretenue. Cette mesure réglementaire n'est pas destinée à perturber la quiétude des propriétaires et ayants droits mais plus simplement d'assurer leur propre sécurité comme celle de leurs voisins. Ces opérations de débroussaillage devront être achevées au plus tard le 15 mars ; date au-delà de laquelle l'incinération des végétaux coupés sera plus sévèrement réglementée.

Nous demandons donc à tous de faire preuve de cette énergie indispensable et de prendre conscience, pendant qu'il est encore temps, de ce risque majeur des étés en Provence. Nous vous en remercions.

### MINIPRIX - Tabac - Journaux Chez Bruno

Le magasin sera fermé (congés annuels) du 03 février au 02 mars 2003.

Durant cette fermeture, le journal VAR MATIN sera en vente à l'épicerie Vival.

### Sainte-Anastasia Judo

C'est le 17 Novembre que Denis Cecini s'est qualifié pour les championnats de France corporatifs en se plaçant second d'un championnat d'un niveau de plus en plus élevé. Félicitations à Denis.

Le 23 Novembre de 14h30 à 18h00 a eu lieu l'inauguration du complexe sportif de Garéoult et nous étions invités pour participer à la démonstration de Judo.

Nous avons pu nous échauffer et nous amuser pendant plus de deux heures avant l'inauguration, après quoi nous avons fait une démonstration à laquelle participaient tous nos judokas, y compris ceux récompensés le même jour pour le trophée des champions. Une bonne après-midi bien sympa.

Le Judo club de Garéoult nous recevait le 15 décembre pour une compétition qui se déroulait toute la journée au gymnase inauguré quelques semaines auparavant et nos jeunes judokas ont eu l'occasion de mettre en pratique ces quatre derniers mois d'entraînement avec succès, puisque sur 13 combattants de notre club, trois se sont offerts la plus belle marche du podium puis 5 autres compétiteurs ont combattu pour la deuxième place et 5 pour la troisième.

En plus de ces résultats très honorables, nos enfants nous permettent de rajouter une coupe supplémentaire sur nos étagères pour leurs résultats collectifs. Bravo à tous les enfants.

Claude et le bureau souhaitent une bonne et heureuse année à toutes et tous.

Le bureau



### Secours Populaire

#### Français

Comité de Sainte-Anastasia  
Sur Issole

A tous nos donateurs et amis

Madame, Monsieur,  
En cette année 2003, notre COMITE aura 10 ans d'existence. Respectueux de la tradition, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches, malgré les nuages qui s'amoncellent sur notre planète...

Le dévouement de nos bénévoles a contribué à venir modestement en aide à bien des personnes de tous âges.

Sans l'aide financière et matérielle de tous nos généreux et sympathiques donateurs, nous ne pourrions rien faire.

Nous vous remercions de tout cœur.

Toute l'équipe de notre comité vous donne rendez-vous le DIMANCHE 16 FEVRIER 2003

### FETE DE LA SAINT-VALENTIN

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, nous vous invitons à participer à notre matinée récréative le dimanche 16 février 2003 salle polyvalente à partir de 14H30.

Ensemble nous allons faire sauter les crêpes, les plus gourmands pourront déguster pâtisseries et chocolats, arrosés de cidre, rosé et jus de fruit. Notre ami Jo PIERRINI assurera l'animation musicale. Avis aux danseurs.

Ainsi tout en vous distrayant, votre participation sera pour nous une aide précieuse.

Participation : Adulte 7 €,  
Enfants 12 à 15 ans 3 €,  
Enfants en dessous de 12 ans gratuit

Le Président -Jo Fadda

## La vie au village

### A l'honneur !



De retour d'un séjour opérationnel en ex-Yougoslavie et au Liban, Max MAROUZE vient de se voir décerner un TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION, pour service rendu pour la France.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.



### Cinéma

La prochaine séance de cinéma aura lieu le :

SAMEDI 1<sup>ER</sup> FEVRIER  
A 17 H 30  
la Salle Polyvalente

Au Programme :

### SPY 2

Espions en Herbe

Avec Antonio BANDERAS

## Vœux du maire

Selon la tradition, le maire présentait aux associations et à tous les habitants ses vœux de bonne et heureuse année, en présence de M. Gérard FABRE, notre conseiller général, de tous les maires de la Communauté de Communes, des élus et de la plupart des représentants des associations.

Dans un discours à la fois simple, direct et empreint de chaleur, M. J-Pierre MORIN exposait le bilan de l'année qui vient de s'écouler, abordant tour à tour les thèmes les plus préoccupants : impôts, délinquance, avenir des jeunes, puis énumérant les réalisations de l'année 2002, année un peu exceptionnelle puisque marquée par la création et les premiers pas de la Communauté de Communes, qui réunit tous les villages du canton.

M. Gérard FABRE, prenant ensuite la parole, mettait l'accent sur le rôle du Conseil Général et son importance pour nos communes rurales. Il présentait ensuite ses vœux à tous dans le langage amical et chaleureux qui est le sien.

Plusieurs médailles d'honneur ont été remises par M. Jean-Pierre MORIN ou M. Gérard FABRE dont voici les heureux bénéficiaires :

-M. Joël CUILLERIER, notre facteur dévoué depuis 17 ans, apprécié de tous, et son épouse Annie qui a travaillé, elle aussi, au bureau de Poste.

-Mme Jeannette CARRIERE, membre très assidue de la chorale « Chant et Amitié », notre poète local, qui enrichit le bulletin municipal de ses jolis poèmes. -M. Marcel BOCQUET, depuis longtemps membre très actif et trésorier du club de boules.

-M. Aimé WICKER, dirigeant du club de volley-ball.

Enfin, les délicieuses galettes et brioches des rois, fournies par nos boulangers, M. et Mme ANNE, ont réuni tous les suffrages, d'autant plus que le vin pétillant de la coopérative St Just les accompagnait avec bonheur.

Et le départ était ainsi donné pour une nouvelle année de travail et de coopération amicale !...

## Urbanisme

Nous signalons à tous les propriétaires de logement (1) sis en zone constructible qu'il importe de conserver soigneusement tous les documents de leur permis de construire en plus de leur acte notarié de propriété, en particulier :

- le permis de construire ;
- la déclaration d'achèvement des travaux ;
- le certificat de conformité.

Ces pièces sont systématiquement exigées par les notaires pour toute opération immobilière.

Par ailleurs, certains propriétaires ont procédé de leur propre chef, sans aucune autorisation d'urbanisme, à des constructions de terrasses, de vérandas, de piscines, d'abris ou à des changements de destination (cas le plus fréquent : garage transformé en pièce habitable) et ne peuvent, de ce fait, présenter les documents requis par le notaire.

Dans la période actuelle d'intenses transactions immobilières, l'absence de ces documents est source de retards de plusieurs mois puisqu'il importe de régulariser toutes les situations illégales, sous réserve qu'elles répondent aux dispositions du règlement du POS.

Le certificat de conformité ne peut être délivré que si l'existant correspond exactement aux plans établis.

(1) : Le terme de « logement » désigne aussi bien une maison de village qu'une villa.

## Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé.



- Travaux de débroussaillage et élagage de plusieurs arbres.
- Travaux d'entretien divers dans les deux écoles.
- Déménagement du grenier de l'ancienne mairie en vue de la réparation de la toiture (changement complet) ;
- Salle de Judo et Club des Jeunes : Réparation des installations électriques ;
- Trottoir RD 15 : Début des travaux.

- Ecole maternelle.

Pose d'un anti pince-doigts sur la porte d'entrée du préfabriqué et installation d'un auvent au-dessus de cette même porte.



- Eglise : Travaux de mise aux normes de l'équipement électrique et installation d'un nouvel éclairage. Le tambour d'entrée sera prochainement éclairé.

### Les « All Black » de Tasié

C'est le samedi 25 janvier à 11 heures qu'a eu lieu la remise officielle des maillots, à l'Ecole de Rugby de Sainte-Anastasia.

Noirs, à parement jaune, frappés du sceau du Club, ces tenues ont été remises à chacun des joueurs par Messieurs Gérard FABRE, Conseiller Général et Jean-Pierre MORIN, Maire.



En présence de tous les parents et amis, de Messieurs Aristide JURAVER, Adjoint aux sports et Lucien MANA, Conseiller Municipal et Vice-Président du Club, cette sympathique manifestation s'est terminée par un pot de l'amitié.

Le prochain rendez-vous rugbystique est prévu le mercredi 29 janvier à 14 heures pour un match d'entraînement contre nos voisins de Garéoult.

En parodiant un célèbre commentateur de rugby, nous pouvons leur crier de tout cœur : « Allez les Petits ! ».

Le Président, Claude BUHOT

## *La vie associative*

### Club des Cigales

Ce samedi 18 janvier 2003 s'est tenue à la salle polyvalente, en présence de Monsieur le Maire, Président d'Honneur, l'Assemblée Générale de l'association.

Les bilans d'activité et financier de l'année 2002 ont été présentés aux adhérents et approuvés.

Pour 2003, les quelques projets de sortie énoncés ont recueilli un avis favorable :

- 2 mars 2003 : Zénith Toulon « LORD OF THE DANCE »
- 5 mars 2003 : Salle Polyvalente Journée d'animation gratuite avec la Société « BIEN-ETRE » (soins, détente, confort).
- Mai : Parc des oiseaux à La Londe et Chartreuse de La Verne.
- Juin : Marineland à Antibes.
- Septembre/Octobre : Verreries de Biot.

La fin de l'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance amicale et chaleureuse avec la traditionnelle « Galette des Rois ».

La Présidente

### Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous pour 2003.

#### Prochains rendez-vous :

-Concours de cartes tous les vendredis à 20 H 30 à la salle ou au Bar (voir affiches)

-Assemblée Générale le Vendredi 21 Février à 18 H. à l'ancienne Mairie.

-Loto le Samedi 22 Février à 20 H 30.

Le Président -J.J. GUIGNIER